

# IPIEQ<sub>zone10</sub>

Instance de pilotage inter-réseaux de l'enseignement qualifiant  
de la zone de Charleroi - Hainaut sud



**Contact**  
Régis Laurent  
Chef de projet  
Rue de l'Ecluse, 16 6000 Charleroi  
071/23 06 67 // [regis.laurent@cfwb.be](mailto:regis.laurent@cfwb.be)

# 1 /// QU'EST CE QUE L'PIEQ ?

## ORIGINES – PROJET PILOTE

Au départ projet pilote, l'Instance de concertation de l'espace scolaire de Charleroi s'inscrivait dans le cadre de la déclaration de politique communautaire 2004-2009.

Le choix de Charleroi pour cette expérience se justifiait notamment par le fait que la zone de Charleroi possédait l'indice socio-économique moyen le plus faible. Conscients de la nécessité d'assurer une meilleure insertion des jeunes sur le marché de l'emploi et du potentiel qui en résulte, les représentants des différents réseaux d'enseignement se sont mis autour de la table pour créer une instance de concertation en **inter-réseaux**.

Conformément à la déclaration de politique communautaire 2004-2009, l'objectif, à terme, était (et est toujours) de produire une dynamique de redéploiement progressif, cohérent et structuré de l'offre d'enseignement qualifiant sur la zone de Charleroi en :

- promouvant une logique de **concertation** et de co-responsabilisation ;
- ajustant progressivement, et de façon cohérente, l'offre d'enseignement qualifiant avec les pôles de développement socio-économique du « bassin » dans une perspective de **développement territorial durable** ;
- assurant une plus grande cohérence et pertinence des cursus de formations offerts sur le « bassin » et, par suite, l'amélioration des chances d'**insertion socio-professionnelle** des jeunes scolarisés dans les filières qualifiantes.

Pour pallier le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs, les représentants locaux des différents réseaux scolaires n'ont pas hésité à retrousser leurs manches et à débattre, ne s'épargnant aucune question tabou, avec un objectif clair : adapter l'enseignement qualifiant aux réalités socio-économiques. Une série de projets (voir pages suivantes) ont pour ambition de répondre au problème des **métiers en pénurie** grâce à un système original et en inter-réseaux de sensibilisation et d'orientation. Les ateliers que vous découvrirez aujourd'hui constituent le cœur même des projets pilotes de Charleroi.

Suite à l'évaluation positive du projet pilote par le Gouvernement de la Communauté française, le Parlement a voté un décret en vue de généraliser l'initiative sur l'ensemble du territoire de la Communauté française.

## DECRET DU 30 AVRIL 2009

Conformément à ce décret relatif à « la création d'instances sous-régionales de pilotage et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial », l'Instance de Charleroi a refondé sa composition et recadré ses missions. Notons aussi que l'Instance s'étend désormais à l'ensemble de la zone d'enseignement Charleroi-Hainaut sud.

## OBJECTIFS ET MOYENS

Favoriser une **démarche volontaire de concertation** entre les réseaux d'enseignement et les représentants du monde socio-économique à propos de l'offre d'enseignement secondaire qualifiant.

Des **incitants** seront octroyés par l'instance aux établissements :

- soit pour maintenir une option faiblement fréquentée ;
- soit pour créer une nouvelle option ;
- soit en cas de cession d'une option si plusieurs établissements décident de concentrer certaines options dans un établissement de la zone.

Afin de garantir la pertinence par rapport aux réalités socio-économiques locales, les Instances doivent suivre des **critères de sélection** :

- La correspondance avec les métiers en pénurie identifiés par le FOREM ou Actiris ;
- La cohérence et la pertinence du projet au regard de l'offre de formation globale sur la zone concernée ;
- L'utilisation d'outils pédagogiques de formation existant (Centres de Compétences et/ou de référence, Centres de technologie avancée).

Quels incitants pour les établissements ?

- Octroi de périodes professeurs supplémentaires ;
- Octroi de dotations ou subventions complémentaires pour l'option concernée ;
- Obtention d'une dérogation aux normes de création de l'option ;
- Octroi d'un statut de priorité au projet déposé au Fonds d'Equipements des écoles techniques et professionnelles ;
- Prise en charge de frais de transfert éventuel des équipements en cas de cession d'options ou de frais d'aménagements d'infrastructures.

### PARTOUT EN COMMUNAUTE FRANCAISE

En tout, dix Instances de pilotage de l'enseignement qualifiant sont désormais actives en Communauté française, correspondant aux dix zones d'enseignement : Bruxelles – Capitale, Nivelles, Huy - Waremme, Liège, Verviers, Namur, Luxembourg, Hainaut occidental, Mons – Centre et Charleroi - Hainaut Sud.

Toutes les Instances se composent de représentants :

- de l'enseignement confessionnel
- de l'enseignement non confessionnel
- du CSEF (Comité subrégional de l'emploi et de la formation) ou CCFEE (Commission Consultative Formation Emploi Enseignement)
- du FOREM ou Actiris
- des syndicats de l'enseignement
- de l'enseignement spécialisé
- de l'enseignement de promotion sociale
- de l'enseignement en alternance
- de l'IFAPME ou SFPME

Vous trouverez les contacts des différentes Instances sur la dernière page.

## 2 /// LES PROJETS PILOTES A CHARLEROI

### NOTRE DEMARCHE

Garant de la cohérence du développement territorial, le CSEF de Charleroi a notamment procuré une méthode d'analyse et d'actions efficace à l'Instance. Les acteurs se sont basés sur une observation sérieuse de l'offre scolaire et des offres d'emplois sur la région afin d'orienter au mieux leurs réflexions et leurs initiatives.

Prenant en compte le bilan socio-économique, les secteurs de métiers spécifiques de la région, les métiers en pénurie identifiés par le FOREM et le bilan de l'offre d'enseignement qualifiant, il en résulte la nécessité de travailler sur :

- l'alimentation des filières du qualifiant menant à des métiers dits « en pénurie »
- le désengorgement des filières correspondant à des métiers dits « en pléthore »
- les compétences des métiers en évolution (ex: nouvelles compétences en matière de développement durable, de qualité environnementale, d'isolation, de chauffage alternatif et métiers verts)

Ainsi l'orientation (et son corolaire, la revalorisation de l'enseignement qualifiant) s'avère être la problématique centrale. Dans un souci de pragmatisme, l'instance a décidé de cibler ses actions sur quatre secteurs touchés par le manque de main d'œuvre à Charleroi: l'agronomie, l'industrie, la construction et la restauration.

Le constat initial de l'Instance révèle surtout un problème d'orientation des élèves. Les **formations pour les métiers en pénurie existent, mais sont trop peu fréquentées**, et ce en dépit des débouchés réels sur le marché de l'emploi. Les causes majeures d'un tel paradoxe résident dans les représentations négatives qui entourent les métiers technologiques et l'enseignement technique. Un effort particulier doit être réalisé au niveau de la sensibilisation et de l'orientation. C'est dans cette optique que l'Instance de Charleroi a élaboré trois projets prometteurs.

### DÉCOUVERTE DES MÉTIERS PAR LA PRATIQUE AU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ

Pour redonner du succès auprès des jeunes à ces filières porteuses, il faut améliorer l'image des métiers et de l'enseignement qualifiant. Le premier projet vise à attiser la curiosité de l'élève pour les métiers technologiques, à lui faire découvrir des aptitudes personnelles et à favoriser un choix de trajectoire positif de sa part. Concrètement, des élèves de deuxième année du premier degré du Secondaire suivent, dans les écoles participantes, le cours d'éducation par la technologie au sein d'une école qualifiante mieux équipée pour la pratique et plus proche du monde du travail. Avec une image de l'enseignement qualifiant ainsi démystifiée, l'élève pourra choisir librement son parcours scolaire et ses projets en toute connaissance de cause. La démarche originale s'avère d'autant plus intéressante qu'un choix personnel et positif de la part de l'élève contribue, en outre, à sa réussite.

En place depuis la rentrée de septembre 2009, ce projet mobilise plus de 1.000 élèves et plus de 20 établissements de la région.

Comme vous avez pu le constater lors de la visite des ateliers, ils et elles ont entre treize et quatorze ans, et découvrent actuellement des métiers dits « en pénurie » par la pratique dans les secteurs de l'Industrie, de la Construction, de la Restauration et de

l'Agronomie. On plante, on repique, on rabote, on scie, on cuisine ; dans les ateliers, les élèves s'activent et s'intéressent. Le projet connaît un vrai succès.

Grâce au soutien de l'Igretec et du Comité de développement stratégique de Charleroi et du Sud Hainaut, chaque élève reçoit une brochure par secteur reprenant des informations sur les métiers et des liens utiles pour trouver une école de formation ou davantage de renseignements. Ces dépliants originaux s'inscrivent dans l'importante campagne positive de Charleroi « On n'a pas fini de vous étonner ».

Parallèlement, le CSEF de Charleroi a mis en place un système d'évaluation aussi bien auprès des élèves que des parents, des professeurs et des directions. Le CSEF souhaite, grâce à cette évaluation, apporter son expertise en vue de l'amélioration du projet pédagogique d'orientation. Les questionnaires d'enquête confirment le vrai succès du projet.

### DÉCOUVERTE DES MÉTIERS TECHNIQUES DANS LE SUPÉRIEUR

Dans le même esprit, le deuxième projet concerne les élèves du général inscrits en cinquième année de sciences fortes. Sur base volontaire, les jeunes participent aux ateliers des sections de sciences appliquées ou de scientifique industrielle organisées dans une école qualifiante. La volonté est de redonner à ces jeunes le goût d'un enseignement de qualité davantage basé sur la pratique, et pourquoi pas, le goût de l'enseignement supérieur technique souvent pourvoyeur d'emploi.

### DEUX MAISONS PASSIVES COMPLÉMENTAIRES

Dans le but d'harmoniser l'offre d'enseignement qualifiant sur la région, les Aumôniers du travail de Charleroi et l'Université du Travail ont décidé de coordonner la construction de leurs maisons passives respectives. Imaginées avant la mise en place de la concertation inter-réseaux, ces deux maisons fonctionneront désormais de façon complémentaire en exploitant et en exposant les spécialités propres des deux établissements.

Eviter une concurrence néfaste permettra de développer les deux maisons passives en formidables outils pédagogiques et promotionnels pour une filière d'avenir. C'est un des enrichissements que la concertation permet d'imaginer et de créer.

Le secteur de la construction est également touché par les métiers « en pénurie ». Ces maisons passives, qui seront construites sur plusieurs années par les élèves, serviront de lieux de formation et de sensibilisation.

## **3 /// LES PISTES POUR L'AVENIR A CHARLEROI**

Née des dernières élections, la déclaration de politique communautaire 2009-2014, soutient les instances de pilotage et vise à renforcer celles-ci afin de valoriser l'enseignement qualifiant et de le réorganiser de façon cohérente avec le territoire.

Le projet pilote de notre Instance de concertation aura permis d'ouvrir des réflexions importantes, de forger une expérience précieuse et d'instaurer une confiance au sein d'une équipe motivée. Forte de ces atouts, l'Instance de Charleroi s'est positionnée plus que favorablement au décret et à la nouvelle déclaration de politique communautaire.

Avec ses partenaires et l'ensemble de ses membres, dont le CSEF de Charleroi, notre Instance planche d'ores et déjà sur de nouveaux projets d'avenir.

L'Instance de Charleroi se profile selon une dynamique double : le décret et les compléments hors décret. D'après nos observations et nos réflexions, le redéploiement de l'enseignement qualifiant ne peut se concevoir sans une meilleure orientation des jeunes, sans une image améliorée de cet enseignement, sans concertation, ni sans confiance mutuelle de l'ensemble des établissements des différents réseaux. Afin d'atteindre les objectifs fixés, il convient d'appréhender le phénomène dans sa globalité. C'est la raison pour laquelle, l'Instance de pilotage de Charleroi s'attachera à accompagner la réorganisation de l'offre scolaire par des mesures, entre autres, d'orientation et de sensibilisation.

Bien entendu, un travail opérant aux niveaux de l'orientation et de la valorisation de l'enseignement qualifiant ne doit s'effectuer qu'en concertation et en synergie avec les différents acteurs et dispositifs existants tels que les enseignants, les Centres PMS, les fonds sectoriels, les Centres de compétences et nouveaux Centres de technologie avancée.

Promouvoir la concertation, la cohérence et la synergie, c'est le devoir de notre Instance dans sa double dynamique.

### PROLONGEMENT ET EXTENSION DES DÉCOUVERTES DES MÉTIERS

L'enthousiasme soulevé par ces projets pédagogiques et d'orientation aux 1<sup>er</sup> et au 3<sup>e</sup> degrés, voir plus haut, et la participation impressionnante ont dépassé toutes nos attentes. Notre souhait est de prolonger ces dispositifs, étendus à toute la zone, dont les effets ne se ressentiront pleinement que sur le long terme.

Consacré dans la déclaration de politique communautaire, l'orientation des jeunes constitue un des piliers du redéploiement de l'enseignement qualifiant. Outre l'objectif d'orientation, ces deux projets en inter-réseaux démystifient et revalorisent l'image de l'enseignement qualifiant. Ils constituent aussi un facteur d'échange et de confiance entre les établissements des différents réseaux de la zone.

### REVALORISER INTELLIGEMMENT LE QUALIFIANT : UNE ÉTUDE DES FUCAM

Pour renforcer le redéploiement de l'offre scolaire qualifiante, nous prévoyons une campagne de sensibilisation aux métiers dits « en pénurie » avec l'aide des secteurs. De nombreuses initiatives, de la part de différents acteurs, se sont multipliées, mais sans donner les résultats espérés. Notre idée est de travailler sur une communication différente. C'est la raison pour laquelle, suite à un appel d'offre, le CSEF de Charleroi a commandé auprès des FUCaM une analyse des représentations des jeunes, de leurs parents et des enseignants vis-à-vis de certains métiers technologiques et de l'enseignement qualifiant. Les conclusions seront présentées à l'Instance le 31 mars prochain. Les résultats de cette étude doivent déboucher sur des recommandations pratiques en vue d'améliorer l'efficacité des messages de sensibilisation et d'orientation scolaire. Avec une meilleure connaissance du sujet, l'Instance entend mener une campagne d'un nouveau type et plus efficace, conjointement aux efforts des ses partenaires (dont les fonds sectoriels et les centres PMS). L'action de séduction se veut bien-sûr cohérente avec les projets présentés ci-dessus afin d'attirer les jeunes vers les emplois pour lesquels nos écoles qualifiantes offrent une excellente formation.

Cette revalorisation intelligente s'inscrit dans la droite ligne de la déclaration de politique communautaire.

## DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE ET LA CAPACITÉ D'INNOVATION

En partenariat avec le CSEF de Charleroi, l'Instance entend rencontrer une autre préoccupation de la déclaration de politique communautaire : celle de promouvoir la créativité et l'esprit d'entreprendre.

En 2007, le CSEF de Charleroi a élaboré et distribué, dans sa phase pilote, une mallette « créative » destinée aux enseignants et désormais soutenue notamment par l'ASE (Agence de stimulation économique). Cette mallette contient différents outils pédagogiques propres à développer les capacités de construire et porter des projets et de susciter la créativité. Par le biais de l'Instance, cette mallette, en 2<sup>e</sup> version améliorée, pourrait être diffusée à toutes les écoles qualifiantes de la zone, qui intégreraient ainsi dans leur projet d'établissement un volet visant à développer l'innovation et l'esprit d'entreprendre.

## RÉORGANISER L'OFFRE

Enfin et non des moindres, l'Instance de Charleroi se concentrera bien entendu sur le cœur de sa tâche : réorganiser l'offre d'enseignement qualifiant de façon progressive, concertée et cohérente sur l'ensemble de la zone, selon le décret du 30 avril 2009 et la déclaration de politique communautaire. Le principe est déjà bien acquis par tous les participants de l'expérience pilote.

Actuellement, une nouvelle analyse de l'offre d'enseignement qualifiant et des outils existants (centres de compétences et centres de technologie avancée) sur la zone est en cours de traitement. Une série d'outils d'aide à la décision et à la sélection de projets sont également en construction.

## **4 /// LES FACTEURS CLÉS DE LA DYNAMIQUE**

Les projets pilotes menés à Charleroi possèdent une double vertu : être à la fois préalables et complémentaires au décret. Complémentaires, tout d'abord, car la sensibilisation et l'orientation des jeunes ainsi que la revalorisation du qualifiant, instiguées par la découverte des métiers aux 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> degré constituent le pendant de la réorganisation de l'offre scolaire proprement dite en vue d'une meilleure adéquation entre la formation et les besoins économiques locaux. Préalables, ensuite, car ces projets pilotes, en tant qu'exemples d'actions de coopération entre les différents réseaux, instaurent un esprit d'ouverture et une confiance entre tous les acteurs nécessaire au bon fonctionnement de toute instance.

Poussée par cette expérience et sa dynamique interne, l'Instance de pilotage de Charleroi s'attèle désormais à la mise en œuvre du décret et de ses missions d'avenir, avec toutes les cartes en main.

## **5 /// CONTACTS ET PARTENAIRES**

### INSTANCE DE CHARLEROI

Régis Laurent  
Chef de projet  
Rue de l'Ecluse, 16 6000 Charleroi  
071/23 06 67 // regis.laurent@cfwb.be

## CHEFS DE PROJETS DES AUTRES INSTANCES

Bruxelles - Capitale  
Jean-Yves Donnay  
67, rue de Stalle, 1180 Bruxelles  
02/371 74 35 // jean-yves.donnay@cfwb.be

Nivelles  
Quentin LEROY  
Chaussée de Namur, 119 bte 4, 1402 Nivelles  
067/79 49 84 // quentin.leroy@cfwb.be

Huy - Waremme  
Sébastien Zanussi  
Rue des Saules, 103, 4500 Huy  
085/27.08.00 // sebastien.zanussi@cfwb.be

Liège  
Nicolas Matagne  
Quai Banning, 4, 4000 Liège  
0496/49 44 50 // nicolas.matagne@cfwb.be

Verviers  
Joëlle Monfils  
Rue du Collège, 1/3, 4800 Verviers  
087/59 03 68 // joelle.monfils@cfwb.be

Namur  
Lodka Jentgen  
Avenue Prince de Liège, 137, 5100 Jambes  
081/79 83 36// lodka.jentgen@cfwb.be

Luxembourg  
Thomas Colback  
Rue des déportés, 79 Bte 3, 6700 Arlon  
063/24 25 33 // thomas.colback@cfwb.be

Hainaut occidental  
Béatrice Allard  
Rue Childéric, 53, 7500 Tournai  
069/882934 // beatrice.allard@cfwb.be

Mons - Centre  
Pierre Born  
Square Roosevelt, 6, 7000 Mons  
065/40 93 41 // pierre.born@cfwb.be

## AVEC LE SOUTIEN :

du Comité de développement stratégique de Charleroi et du sud Hainaut  
et de l'IGRETEC pour les brochures ;  
des TEC Charleroi ;  
de Skillsbelgium pour les spots radio et TV ;  
et, pour l'accueil de cette matinée, de l'Université du Travail de Charleroi.